ACTO SPECIAL ACARIENS
aérosol

ACTO SPECIAL ACARIENS est un acaricide qui agit par contact et élimine toutes les formes d'acariens : adultes, larves et œufs.

Double usage : Pulvérisation directe + Diffusion automatique

Les acariens vivent dans la poussière, se nourrissent de déchets organiques (poils, ongles, moisissures...) et abondent dans les literies, moquettes, tissus d'ameublement…ainsi que dans les interstices des sols, parquets…
Par leur petite taille, qu'ils soient vivants ou morts, ainsi que par leurs déjections, les acariens provoquent des allergies respiratoires (asthme, rhinites, toux, éternuements), des allergies oculaires (conjonctivites) et des réactions cutanées (urticaires).

SPECIFICATIONS TECHNIQUES :

* *Composition* : Perméthrine + Tétraméthrine + Pipéronyl Butoxyde
Gaz propulseur : 134 A - Ininflammable

* *Conditionnement :*
Aérosol 300 ml ***avec notice explicative dans le capuchon.*** Carton de 12 aérosols - Réf. ACAR1

MODE D'EMPLOI :

Le ***traitement*** s'effectue en ***deux phases*** :

- ***Pulvérisation directe sur les objets à traiter :***
  Les draps et autres revêtements de literie doivent être retirés et lavés à 60°C. Dépoussiérer complètement à l'aspirateur les moquettes, parquets et la literie. Pulvériser sur les éléments de literie, fauteuils, tissus d'ameublement. Traiter avec fenêtres ouvertes. Pulvériser par de brèves pressions, à 30 cm des surfaces à traiter. L'application terminée, fermer les fenêtres.

- ***Traitement automatique*** :
  Il complète le traitement direct et se réalise fenêtres et portes fermées.
  Placer l'aérosol debout au milieu de la pièce sur une chaise ou un tabouret. Enclencher le diffuseur en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre. Quitter la pièce et fermer la porte. Laisser agir durant 2 heures puis aérer la pièce et repasser soigneusement l'aspirateur.

ACTO SPECIAL ACARIENS a été testé sur différents supports sans provoquer d'effets néfastes. Néanmoins il est conseillé de faire des essais préalables sur des revêtements fragiles. Ne pas pulvériser sur les meubles laqués ou vernis.
Il est conseillé aux personnes allergiques de ne pas réaliser le traitement.

ACTO SPECIAL ACARIENS permet de traiter une pièce de 25 m², lors d'une vidange totale de l'aérosol. Le traitement direct ou automatique peut être renouvelé tous les 3 mois.

PRECAUTIONS D'EMPLOI :

Facilement Inflammable.
Irritant
Dangereux pour l’environnement.

Facilement inflammable. Récipient sous pression.
Irritant pour les yeux et la peau.
Contient de la perméthrine, peut déclencher une réaction allergique.
L’inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l’environnement aquatique.

Conserver hors de la portée des enfants.
Ne pas respirer l'aérosol.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
Eviter tout contact avec la peau et les yeux.
En cas d’ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l’étiquette ou l’emballage.

Récipient sous pression à protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C.
Ne pas percer ou brûler même après usage.
Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Conserver à l'écart de toute flamme, source d'étincelles, appareils électriques en fonctionnement.
Procéder par de brèves pressions sans pulvérisations prolongées.
Ne pas fumer.
Bien ventiler après usage.
Protéger les aquariums et les denrées alimentaires lors du traitement.

Utiliser les produits biocides avec précaution.
Avant toute utilisation, lire attentivement l’étiquette et les informations concernant le produit.

COMPAGNIE GENERALE DES INSECTICIDES 9 rue Louis Armand ST OUEN L'AUMONE 95315 CERGY PONTOISE Cedex Tél : 01.34.64.11.73 Fax : 01.30.37.15.90.	**FICHE DE DONNEES SECURITE**	Réf. : **ACAR1**
	Risques spécifiques **Irritant** **Dangereux pour l'environnement** **Facilement inflammable**	Création : 01/01/1997
		Version : 09 Du 31/03/2009
		Page : 1 / 6

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT DE LA SOCIETE	- Désignation Commerciale : **ACTO SPECIAL ACARIENS Aérosol** - Utilisation (pour plus de détails se reporter à la notice technique) : Insecticide spécialement mis au point pour lutter efficacement contre les acariens. - Fournisseur : **C G I** (Voir cadre ci-dessus) - Service chargé des renseignements : Service laboratoire e-mail : s.laboratoire@la-cgi.com - Tél . d'urgence : Orfila : 01 45 42 59 59
2 - IDENTIFICATION DES DANGERS	Principaux dangers : Facilement inflammable. Récipient sous pression. Irritant pour les yeux et la peau. Peut déclencher une réaction allergique. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environement aquatique.
3 - COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS	Préparation contenant entre autres comme constituants contribuant aux dangers : Perméthrine……0.12 % N° CAS : 52645-53-1 / Classement : Xn N R20/22 R43 R50/53 Tétraméthrine…….0.52 % N° CAS : 7696-12-0 / Classement : N R50/53 Pipéronyl Butoxyde……2.49 % N° CAS : 51-03-06 / Classement : N R50/53 Acétone……...25-50 % N° CAS : 67-64-1 / Classement : F Xi R11 R36 R66 R67 N-hexane……0-2.5 % N° CAS : 110-54-3 / Classement : Xn F N R11 R38 R48/20 R62 R65 R67 R51/53 Naphta léger hydrotraité……..25-50 % N° CAS : 64742-49-0 / Classement : F Xn N R11 R38 R65 R67 R51/53 Autres composants : S-méthoprène……...0.03 % N° CAS : 65733-16-6 Propulseur : tétrafluoroéthane (HFC 134A) N° CAS : 811-97-2

4 - PREMIERS SECOURS	**LA RAPIDITE EST ESSENTIELLE.** **NE JAMAIS LAISSER SEULE LA PERSONNE INTOXIQUEE.** En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements souillés, laver immédiatement et abondamment la peau avec de l'eau et du savon. En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement et soigneusement avec beaucoup d'eau ou une solution oculaire pendant 15 minutes au moins, en maintenant les paupières écartées. En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste. En cas d'inhalation : Eloigner le sujet de l'atmosphère polluée, pratiquer la respiration artificielle en cas de difficulté respiratoire et appeler un médecin. En cas d'ingestion accidentelle : Ne pas faire vomir. Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler un médecin. D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. Numéro d'appel des secours médicalisés : 15 ou 18
5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE	Evacuer la zone. Moyens d'extinction conseillés : Extincteurs à poudre, à mousse ou CO2. Moyen d'extinction déconseillé : Eau pulvérisée Dangers spécifiques : L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. D'épaisses fumées noires peuvent être produites. Eclatement et projection sont dus à la montée en pression du contenu. Méthode particulière d'intervention : Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Equipement de protection contre le feu : Les sauveteurs doivent porter des appareils de protection autonomes isolants.

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE	<u>Précautions individuelles</u> : Eliminer les sources d'ignition, les étincelles et les charges électrostatiques. Ventiler les locaux. Eviter d'inhaler les vapeurs. Porter des vêtements de protection (gants, bottes de sécurité, lunettes...). Eviter le contact avec la peau et les yeux. <u>Précautions pour la protection de l'environnement</u> : Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles (sable, terre, vermiculite, terre de diatomées..) dans des fûts en vue de l'élimination des déchets. Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau. <u>Méthode de nettoyage</u> : Utiliser une matière absorbante (sable, terre, vermiculite, terre de diatomées) et placer dans des fûts en vue de l'élimination selon les règles en vigueur.
7 - MANIPULATION ET STOCKAGE	<u>Manipulation :</u> - Procéder par de brèves pressions sans pulvérisations prolongées. - Ne pas pulvériser sur les denrées alimentaires ni près ou sur les animaux (oiseaux, poissons), aquariums et plantes. - Ne pas vaporiser vers le visage, ni respirer le brouillard fin. - Employer le produit dans une zone ventilée. - Ne pas respirer les vapeurs. - Ne pas manger, boire ni fumer pendant l'utilisation. - Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. - Ne pas fumer. - Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après utilisation. - Bien ventiler après usage. <u>Stockage :</u> - Stocker dans un local ventilé à l'écart des denrées alimentaires. - Conserver le produit dans son emballage d'origine, hors de portée des enfants. <u>Emballages à éviter</u> : le Fer blanc non protégé et l'acier doux. - Récipient sous pression à protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. - Ne pas percer ou brûler après usage. **- <u>ATTENTION</u> : Conserver à l'écart de toute flamme, source d'étincelles, appareils électriques en fonctionnement**.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE	Veiller à une vetilation adéquate. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Port de gants, vêtement de protection et lunettes conseillé. Acétone : VME : 500 ppm et 1210 mg/m^3. N-hexane : VME : 50 ppm et 170 mg/m^3.
9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	Etat physique : Récipient sous pression. Liquide limpide jaune très pâle après départ du gaz propulseur. Température d'auto-inflammation : 200°C Température de décomposition : 200°C Température moyenne de distillation des solvants contenus : 55°C
10 - STABILITE ET REACTIVITE	La préparation est stable aux conditions de manipulation et stockage recommandées à la rubrique 7. Ne pas exposer à des températures supérieures à 50°C. Produits de décomposition dangereux : Exposée à des températures élévées, la préparation peut dégager des dérivés toxiques tel que monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumées et oxyde d'azote. Matières à éviter : agents oxydants et matières fortement acides ou basiques.
11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES	Absorbé par la peau intacte, par inhalation, par voies digestives (ingestion accidentelle). En cas de contact avec les yeux : Irritation grave si contact prolongé. En cas de contact avec la peau : Irritation si contact prolongé. En cas d'ingestion : L'absorption accidentelle peut entraîner des accidents pulmonaires graves. En cas d'inhalation : en cas de fortes concentrations, les vapeurs peuvent être irritantes avec effet sur le système nerveux et être la cause de nausées et d'irritations des muqueuses.
12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES	Eviter tout rejet et toute contamination des eaux naturelles.(égouts, cours d'eau). Très toxique pour les organismes aquatiques.
13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION	L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale en vigueur. Rendre inutilisable et faire incinérer vers un centre de destruction agréé. Ne pas percer ou brûler même après usage.

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT	CLASSIFICATION ADR Code ONU: 1950 Classe de danger :2 Code de classification : 5 F Libellé : Aérosols contenant plus de 45 % de matière inflammable Code étiquette 2.1
15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES	<u>Selon la législation européenne en vigueur :</u> **F – Facilement Inflammable** **Xi – Irritant** **N – Dangereux pour l'environnement** Contient de la perméthrine. Peut déclencher une réaction allergique. R11 Facilement inflammable. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique. S2 Conserver hors de la portée des enfants. S24/25 Eviter le contact avec la peau et les yeux. S46 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Contacter le centre anti-poison le plus proche. S23 Ne pas respirer l'aérosol. S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Eloigner les animaux et protéger les aquariums pendant le traitement. Récipient sous pression à protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Utiliser et conserver à l'écart de toute flamme ou source d'ignition et d'étincelles, source de chaleur, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Bien ventiler après usage.

16 - AUTRES INFORMATIONS	
	Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation qu'il fait du produit. <u>Libellé des phrases R mentionnées en section 3 :</u> R11 Facilement inflammable R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion R36 Irritant pour les yeux R38 Irritant pour la peau R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R48/20Nocif : risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique R62 Risque possible d'altération de la fertilité R65 Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges